

REÇU LE

21 JUIN 2013

MAIRIE de VAL ET CHATILLON

Maitre d'ouvrage : VAL ET CHATILLON
Exploitant : MAIRIE DE VAL ET CHATILLON
Réseau : VAL ET CHATILLON

Origine de l'eau : Dans le département de Meurthe-et-Moselle, l'eau destinée à la consommation humaine est principalement issue de l'exploitation de trois aquifères souterrains (nappe alluviale de la Moselle, nappe du Dogger, nappe des grès vosgiens) et de ressources superficielles (prises d'eau de surface). 395 000 habitants sont alimentés par des eaux d'origine souterraine et 335 000 habitants par des eaux de surface. 482 captages sont actuellement en service dans le département.

Etat de la protection : Afin de protéger la ressource en eau destinée à la consommation humaine, des périmètres de protection visant à lutter contre les pollutions accidentelles doivent être établis autour des points de captage.

Ces périmètres sont déclarés d'utilité publique (DUP) par arrêté préfectoral.

La production d'eau pour l'unité de distribution VAL ET CHATILLON est assurée par 2 captage(s) dont 100% a (ont) fait l'objet d'une DUP.

Sur l'ensemble du département de Meurthe-et-Moselle, 71% de captages ont une DUP établissant un ou plusieurs périmètres de protection.

BACTERIOLOGIE

Recherche de micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux. Les analyses ont révélé 100,0 % de résultats conformes aux limites de qualité soit 0 analyse(s) non conforme(s) sur 9.

PHYSICOCHIMIE

- **Nitrates** : élément provenant principalement des pratiques culturales, des rejets domestiques et industriels. La limite de qualité est fixée à 50 milligrammes par litre (mg/L). La concentration moyenne annuelle a été de 3,9 mg/L avec un résultat maximum à 4,1 mg/L.
- **Pesticides** : élément provenant principalement de l'infiltration d'herbicides et de fongicides. La limite de qualité est fixée à 0,1 microgramme par litre (µg/L) et par substance. Environ 400 substances sont recherchées périodiquement dans l'eau. La valeur maximale relevée pour chacune des substances respecte dans tous les cas la limite de qualité.
- **Dureté** : correspond à la teneur en calcium et magnésium. Une eau dure, de Titre Hydrotimétrique (TH) supérieur à 30 degrés français (°F) n'induit aucun risque sanitaire pour les consommateurs mais peut présenter des inconvénients d'ordre domestique (entartrage des appareils ménagers). La valeur moyenne annuelle du TH a été de 6,10°F avec un résultat maximum de 6,40°F.
- **Agressivité** : une eau est dite "agressive" lorsque le delta pH (écart entre le pH d'équilibre et le pH terrain) est supérieur à 0,3. Une telle eau est susceptible de provoquer des phénomènes de corrosion et de dissolution des éléments métalliques éventuellement présents dans le réseau (plomb, cuivre, nickel...). En 2012, le delta pH moyen a été de 1,42 avec un maximum de 2,65. En 2012, l'eau distribuée peut être qualifiée d'agressive (moyenne annuelle). En cas de stagnation prolongée de l'eau dans le réseau intérieur, il est recommandé de procéder à une purge avant consommation.

CONCLUSION

Eau d'excellente qualité microbiologique.

La conductivité, indicateur de la minéralisation de l'eau, est inférieure à la valeur réglementaire en moyenne annuelle.

L'eau a été qualifiée agressive en 2012.

Les autres paramètres analysés sont restés conformes, en moyenne annuelle, aux exigences de qualité réglementaires.